



Wissembourg, le 11 mai 2012

# REUNION DE QUARTIER

## Quartier de la Foire

Compte-rendu de la réunion du 12 avril 2012

Contact :

Audrey Impedovo  
Responsable des affaires culturelles et de la communication  
Mairie de Wissembourg  
03 88 54 87 77 - a.impedovo@mairie-wissembourg.fr

Présents : Christian GLIECH, Maire de Wissembourg, Isabelle MATTER, Adjointe au Maire, André REINWALT, Directeur des services techniques.

Nombre de personnes présentes : environ 30.

Demande des riverains	Réponse
Le dépôt sur la zone Gummi Mayer a été vendu à l'église évangélique dans la précipitation. Ce bâtiment va défigurer le quartier.	Le bâtiment n'a pas été vendu dans la précipitation. Il a été vendu plus cher que l'estimation qui en avait été faite. La toiture sera changée, pour améliorer l'esthétique. Le site sera embelli par rapport à la situation actuelle.
Rue des Vignes, il y a un problème récurrent. Les égoûts débordent lorsqu'il y a des orages.	Une inspection globale du réseau sera faite sur ce secteur. Des travaux seront entrepris fin mai 2012. Concernant l'assainissement, une nouvelle station d'épuration sera construite d'ici la fin de l'année, pour remplacer l'existante, obsolète. Cela permettra un gain écologique. Une filière de traitement des boues sera également créée.
Rue de l'étang du cygne, les vélos ont l'autorisation de rouler en contre-sens. Cependant, cela est très dangereux, du fait du manque de visibilité. Aucune signalisation n'est en place.	En 2009, le code de la route a été modifié : les cyclistes ont depuis l'autorisation de rouler en contre-sens, sauf exceptions définies par arrêté municipal. Le contre-sens cycliste dans cette rue sera interdit.
La rue de l'étang du cygne est trop fréquentée.	Des comptages pourront être faits, avec un radar, pendant une semaine.
Concernant la construction d'un immeuble rue de l'Etang du Cygne (projet Topaze) dans le POS où il y avait 2 zones (UAa et UAb).  Suite à l'établissement du PLU il n'y a plus qu'une seule zone UAa et de ce fait la hauteur n'est plus limitée dans la partie qui était classée dans le POS en zone UAb. Cela laisse toute liberté en terme de hauteur à un promoteur.	Dans les zones UAa et UAb du POS, les hauteurs étaient définies par rapport à la hauteur des bâtiments voisins. Dans le cadre de l'établissement du PLU la zone UAb a été supprimée et l'ensemble du secteur évoqué dans la question a été classé dans le secteur UAa. La règle relative aux hauteurs des constructions n'a pas été modifiée entre POS et PLU dans ce secteur. Par ailleurs, le permis de construire d'un immeuble collectif (TOPAZE) qui fait l'objet d'un contentieux a été délivré sur la base du POS. NOTA : Un courrier explicatif avec documents à l'appui a été transmis à M. KANY et à la presse.
A Soultz-sous-Forêts, la situation était similaire. Le Maire a fait le choix de ne pas voter le permis de construire.	La situation était différente : il s'agissait d'un terrain municipal.
Le lotissement rue de l'Etang du Cygne sera invivable. Il y aura des problèmes de voisinage.	Il s'agit d'un projet privé. Le dossier est actuellement en cours d'instruction et le jugement sera rendu par le tribunal.
Le croisement de la rue de la Poudrière et du boulevard de l'Europe est dangereux.	Des aménagements seront faits sur cette portion de route pour ralentir la circulation.

Demande des riverains	Réponse
Concernant le service de pédiatrie de l'hôpital, l'intervention a été trop tardive. Pourtant, le Maire est membre du Conseil d'Administration.	<p>Le conseil de surveillance, dans lequel siègent les élus, ne remplace pas la direction de l'hôpital. Son pouvoir est assez restreint.</p> <p>La décision est tombée du jour au lendemain ; comment anticiper dans ce genre de situation ? Dès que l'information a été connue, la mobilisation a été forte. 6000 signatures ont été recueillies.</p> <p>Des résultats ont été obtenus : la direction commune avec Haguenau n'a pas été imposée, le service de pédiatrie n'est pas fermé même s'il n'y a plus d'hospitalisations.</p> <p>Malheureusement, tous les élus ne se sont pas mobilisés.</p>
Il y a 3 pharmacies à Wissembourg, mais les gardes se font souvent dans les villages alentours.	Un contact sera pris. Le fonctionnement des pharmacies de garde est réglementé ; si les pharmacies de Wissembourg sont dans la loi, il sera difficile de les contraindre.
Rue de la porte de Landau, il y a un panneau « interdiction de stationner » mais certains stationnent tout de même.	Il y a lieu d'appeler la gendarmerie (le 17) lorsque le problème est constaté.
Au French Pub, la terrasse gêne la circulation de la porte de Landau.	L'emplacement de la terrasse sera vérifié.
A quelle heure doit fermer le French Pub ?	A 1h30 au maximum.
Quel a été le coût de la construction du club house du Football Club de Wissembourg ? N'était-il pas possible de construire une terrasse avec vue panoramique sur le toit ?	<p>Le coût des vestiaires était de 500 000 €.</p> <p>Un étage était envisagé, mais cela nécessite alors la mise en place d'un ascenseur. Le projet aurait ainsi atteint plus de 2 millions d'euros, ce qui n'était pas souhaité.</p> <p>Le vestiaire est aux normes de la Ligue Française de Football. Des tribunes seront installées contre les vestiaires (2 X 300 places).</p> <p>L'inauguration du terrain synthétique et des vestiaires aura lieu en juillet 2012.</p>
En 2010, l'hiver a été rigoureux. La neige et le verglas ont gêné la circulation des piétons comme des voitures.	2010 était une année avec des phénomènes neigeux exceptionnels. Un plan de priorité avait été élaboré par les services techniques. Il est à rappeler que le sel était rationné à cette période du fait de ruptures de stock.
La nouvelle Sous-préfète dirige à la fois Haguenau et Wissembourg. Que devient la sous-préfecture de Wissembourg ?	Aucun poste de la sous-préfecture de Wissembourg n'a été supprimé. La sous-préfecture assure à la fois des services publics, et représente également l'Etat.
Les élus devraient abandonner leurs indemnités.	Cela serait simplement un geste symbolique, mais sans réelle incidence financière. Avec 1997 € / mois, le Maire a à sa charge 130 agents et la gestion d'un budget de 30 millions d'euros. La rémunération est bien inférieure à ce qui se pratique dans le privé.
Les impôts ont augmenté de 42 %. Dans la conjoncture actuelle, c'est intolérable.	<p>La part des impôts ayant augmenté est celle relevant de la Communauté des Communes, et non pas de la ville. Wissembourg n'est pas majoritaire dans la ComCom (10 conseillers sur 36). L'augmentation des impôts correspond à de nouveaux services.</p> <p>A Wissembourg, les impôts ont augmenté de 16 % de 2001 à 2008 et de 7,5 à 9 % de 2008 à 2014.</p>